

Optimiser la cohabitation des usages sur les territoires gérés par des Associations Foncières Pastorales (AFP) et des Groupements Pastoraux (GP)

Porteur du projet :

Fédération des Associations Foncières Pastorales (AFP) et Groupements Pastoraux (GP) du 64

Fiche-action
1.2



Le projet

En lien avec son objectif de dynamiser l'utilisation agropastorale des espaces de montagne (estives comme territoires de piémont), la Fédération 64 des AFP-GP souhaite travailler sur une meilleure cohabitation avec les autres multiples utilisateurs. Elle a porté un premier dossier Leader en 2016-2017 qui a permis de mettre en place une formation juridique pour consolider l'assise juridique des AFP à partir de plusieurs cas problématiques concrets (ex : « A qui appartient une piste réalisée par une AFP ? »), d'organiser une journée d'échanges sur le terrain autour des AFP réunissant 50 participants (acteurs institutionnels et touristiques) et de concevoir des « outils pédagogiques » (livre et jeux pour communiquer sur les conseils et bonnes pratiques de cohabitation en montagne).

La Fédération souhaite alors engager la seconde phase de son programme visant à optimiser la cohabitation des usages en montagne avec la diffusion d'"outils pédagogiques", la poursuite des échanges avec les autres utilisateurs et l'appropriation des résultats de ces différents travaux par un maximum de membres des AFP-GP

Localisation : Montagne Basque

Calendrier de l'opération : 4 années (2016 - 2019)



Programmation par le Comité de programmation : 27/06/17 - 23/05/18

Coût total de l'opération : 38 670 € TTC (4 années)

Subvention Leader : 16 556 € (8 180 – Leader FEADER + 8 376 – Alternative Leader)

Autres financements :



14 314 €

Vous voulez en savoir plus ?

Le site internet de la Fédération des AFP-GP du 64 : <http://www.afp-gp-64.fr/blog>

Porteuse de projet – Cécile Aguerre : c.aguerre@pa.chambagri.fr